

INFORMATIONS

3 avril 2020

Ouverture d'un lieu d'accueil d'urgence solidaire à Mondonville pour les enfants en difficulté

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, pilote de la protection de l'enfance, a ouvert, un centre « d'accueil d'urgence solidaire » au Domaine d'Ariane à Mondonville, à destination des enfants en difficulté, en lien avec la Ligue de l'Enseignement et l'ANRAS (Association nationale de Recherche et d'Action Solidaire).

Ce nouveau dispositif, exceptionnel et temporaire, permettra d'accueillir provisoirement des enfants âgés de 3 à 18 ans, qui relèvent des situations suivantes :

- enfants dont les parents sont hospitalisés (COVID-19 ou autres maladies nécessitant une hospitalisation) et ne pouvant s'occuper d'eux ;
- enfants devant être placés en urgence pour situation de maltraitance ou de danger, se révélant suite au confinement ;
- en relais des assistants familiaux (familles d'accueil) pour qui la prise en charge des enfants placés par l'ASE (Aide sociale à l'enfance) n'est plus possible pour raison médicale ou rendue compliquée par le confinement.

Les jeunes sont accompagnés sur le site par un référent ASE et le cas échéant par leur famille d'accueil, en lien avec les équipes de coordination du Département.

Une équipe pluridisciplinaire de 7 professionnels volontaires et spécialisés dans la protection de l'enfance (psychologues, infirmières puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, etc.) est mobilisée sur place pour accueillir les premiers jeunes. Un médecin référent pour la protection de l'enfance assure également le suivi des situations au jour le jour.

Sur place, les jeunes sont pris en charge dans des unités par classe d'âges. Ils bénéficient notamment du restaurant de la structure et d'espaces extérieurs qui sont balisés pour répondre aux strictes mesures sanitaires du confinement. Des ordinateurs portables ont été demandés via le recensement national pour être mis à disposition des jeunes accueillis. Un espace d'isolement et de confinement est également prévu sur la structure.

Le Département, qui assure la coordination de cet "accueil d'urgence solidaire" en lien avec ses partenaires, veille au respect strict des mesures de précaution pour les personnels et du protocole d'urgence en cas de jeunes contaminés au sein de cet établissement.

Informations pratiques :

Accueil urgence solidaire 31 : <mailto:accueil-urgencesolidaire31@anras.fr>

La culture à l'heure du confinement.

Les mélomanes peuvent se rendre sur le [YouTube de l'Orchestre national du Capitole](#), ou profiter de la 12e symphonie de Chostakovitch dirigée par Tugan Sokiev à la Philharmonie de Paris sur [medici.tv](#).

Et aussi : La Compagnie la Machine invite le public à découvrir ou revoir des vidéos de ses spectacles dont "[Le Gardien du Temple](#)".

Outre le Quai des Savoirs, Le Muséum, la Cité de l'Espace, l'Envol des pionniers, Aeroscopia... mettent à disposition, gratuitement, en ligne de nombreuses ressources pour permettre aux habitants confinés de nourrir leur curiosité. L'occasion d'explorer les équipements culturels scientifiques, d'occuper les enfants quand on est en télétravail, ou simplement de se distraire en apprenant. [C'est par là !](#)

Découvrez l'offre culturelle numérique proposée par le [ministère de la Culture et ses nombreux opérateurs](#). [#Culturecheznous](#)

Engagement citoyen : plateforme de la réserve civique

Le site de la Réserve Civique <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/> .

Coronavirus : Attention aux arnaques !

Depuis l'apparition des premiers cas de Coronavirus, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient. **Soyez vigilant !**

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaques-liees-au-coronavirus>

Des services publics mobilisés !

Un accueil téléphonique est assuré aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie au 05 62 13 47 20 et du CCAS au 05 62 13 47 28. Durant cette période nous vous invitons à adresser votre mail à l'adresse contact@aussonne.fr. Les demandes seront transmises aux services concernés et seront traitées dans les meilleurs délais.

En dehors de ces horaires, les administrés seront invités à contacter le numéro de téléphone de l'élu de permanence au 06.77.41.41.72

Le service Etat-Civil- funéraire reste mobilisé pour les urgences sur RDV.

Merci à vous de partager ces informations, tout le monde n'a pas accès aux réseaux sociaux ou aux nouvelles technologies, alors n'hésitez pas à appeler votre entourage pour leur donner ces informations et prendre des nouvelles.

Le confinement n'exclut pas la solidarité !

Nous restons à votre service

